



MAIRIE
d'
ABIDOS
64150

Tél : 05 59 71 57 15
Mail : mairie@abidos.fr



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune d'ABIDOS**

Séance du Mardi 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

Présents : Mme Martine BACARDATZ, MM. Bernard CAZENAVE, Christian CHAFFANEL, Thierry LESCOUTE, Jean-Claude MIRASSOU, Christophe PERY, Bernard SICRE.

Absentes excusées : Mmes Karine AGRAFEIL, Morgane BUISSON, Mélinda CAZALET (pouvoir Mme Martine BACARDATZ).

M. Thierry LESCOUTE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un produit fiscal de **426 950 €** est nécessaire pour garantir l'équilibre du budget.

Il précise qu'en application du coefficient correcteur la Commune versera une contribution de **500 119 €**.

Le conseil est donc amené à se prononcer sur le vote des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Il indique que, compte tenu des bases d'imposition notifiées par l'Etat, le produit fiscal pour ces trois taxes à taux constant serait de **426 950 €**

Il propose donc de laisser les taux 2023 inchangés, selon le tableau ci-dessous :

	Base	Taux	Produit
Foncier bâti	2 104 000 €	20,14 %	423 746 €
Foncier non bâti	14 200 €	18,55 %	2 634 €
Taxe d'habitation	9 500 €	6,00 %	570 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **DÉCIDE** de voter, pour l'année 2024, les taux d'imposition comme suit :

	Base	Taux	Produit
Foncier bâti	2 104 000 €	20,14 %	423 746 €
Foncier non bâti	14 200 €	18,55 %	2 634 €
Taxe d'habitation	9 500 €	6,00 %	570 €

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à ABIDOS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude MIRASSOU

Nombre de membres en exercice 10
 Nombre de membres présents 07
 Nombre de suffrages exprimés 08
 Votes : Contre 0 Pour 08
 Date de convocation : 28 mars 2024
 Date d'affichage : 02 avril 2024